



# BAROMETRE EMPLOI FORMATION DES CANALISATEURS

## 2è édition – Statistiques de l'année 2016 – Juillet 2018

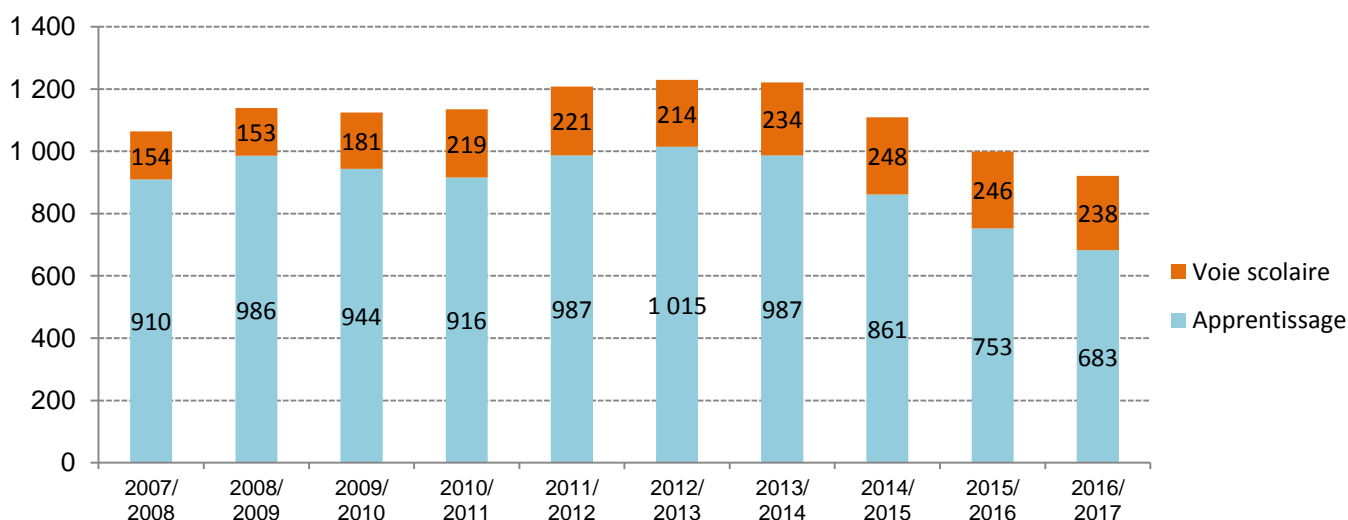
FORMATION INITIALE

Le CAP « constructeur en canalisations des travaux publics » est le seul diplôme de la formation initiale propre aux canalisateurs, bien que d'autres diplômes plus généraux permettent de travailler dans les canalisations (BTS Travaux publics, écoles d'ingénieurs ...)

<b>921 inscrits en CAP « constructeur en canalisations »</b>	
<i>Au 31/12/2016 - Variation par rapport au 31/12/2015 - Source : CCCA BTP</i>	<b>-8 %</b>

**45 établissements** proposent le CAP dont les 2/3 au sein de Centre de Formation des Apprentis (CFA). 74% des effectifs sont en apprentissage.

Source : CCCA BTP



FORMATION CONTINUE

		Domaine de formation					
		VRD – Canalisations <sup>3</sup>			Tous domaines		
Domaine d'activité des salariés	Canalisations	182 personnes		+9%	8 703 personnes		+35%
		8 685 heures		-12%	185 519 heures		+23%
	BTP	1 123 personnes		+10%	303 414 personnes		+29%
		63 384 heures		+19%	8 723 193 heures		+9%

<sup>3</sup> l'analyse ne permet pas d'isoler les formations « canalisations » pures

Année : 2016 - Variations par rapport à 2015

Source : Constructys via l'observatoire des métiers du BTP

En 2016, la formation dans le domaine de la VRD (voirie et réseaux divers) et des canalisations (quelle que soit l'activité de l'entreprise du salarié) représente un montant engagé de **761 K€**, tandis que la formation des salariés des entreprises de canalisations (quel que soit le domaine de formation) représente un montant de **2 451 k€**.

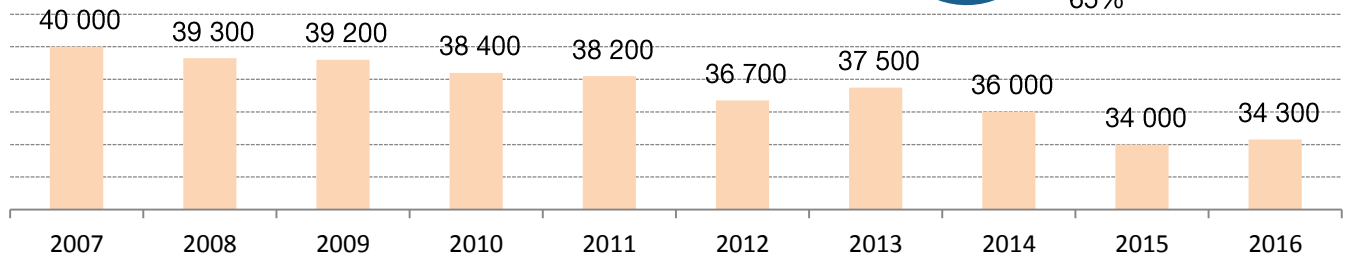
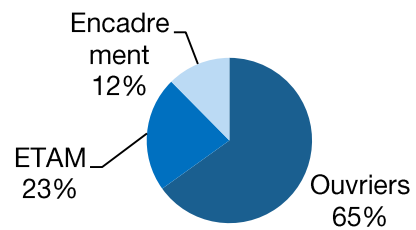
Attention, ces chiffres ne représentent QUE les formations ayant eu un financement Constructys, ils ne représentent donc PAS l'ensemble des formations.

**34 300 salariés dédiés aux travaux de canalisations**

Y compris apprentis et hors intérimaires  
Année : 2016 – variation par rapport à 2015  
Source : estimation Canalisateurs partit des données FNTF



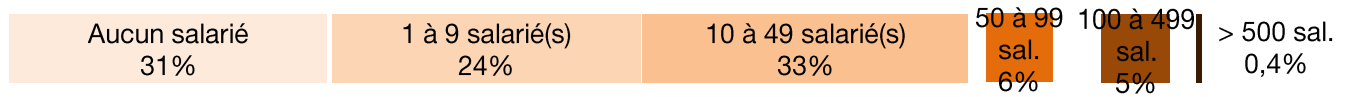
+1%



Le nombre d'intérimaires dédiés aux travaux de canalisations est estimé entre 3000 et 3200.

Les entreprises ayant le code APE 4221Z « construction de réseaux pour fluides » dénombrent **25 435 salariés** en 2016 (-1,2% par rapport à 2015) au sein de **979 entreprises** dont la répartition par taille est la suivante :

Source : INSEE, données semi-définitives



<b>Accidents de travail</b>	
Source : CNAM TS, entreprises ayant le code APE 4221Z Variation par rapport à 2014	
<b>1 274 accidents</b> BTP : 88 273	▼ -4%
<b>101 234 journées perdues</b> BTP : 6,21 M	▲ +2%
<b>50,1 Indice de fréquence</b> Pour 1000 salariés	▼ -3%

<b>Maladies professionnelles</b>	
Source : CNAM TS, entreprises ayant le code APE 4221Z Variation par rapport à 2014	
<b>142 maladies<sup>1</sup></b> BTP : 6 547	▼ -13%
<b>37 496 journées perdues<sup>2</sup></b> BTP : 1,56 M	▲ +4%

<sup>1</sup> Dont 85 % dus à des maladies relevant des troubles musculo-squelettiques (TMS)

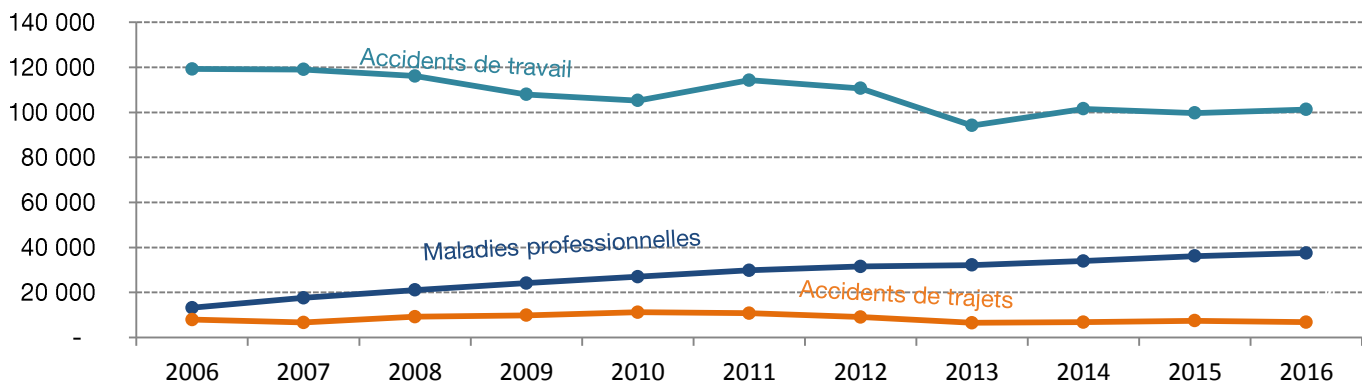
<sup>2</sup> dont 93 % dues à des maladies relevant des TMS

<b>Accidents de trajet</b>	
Source : CNAM TS, entreprises ayant le code APE 4221Z Variation par rapport à 2014	
<b>74 accidents</b> BTP : 4 656	▼ -12%
<b>6 808 journées perdues</b> BTP : 375 247	▼ -8%

[Plus d'informations sur ces statistiques \(définitions, champs, sources ...\)](#)

**Evolution du nombre de journées perdues**

code APE 4221Z - Source : CNAM TS



*Note méthodologique : Les statistiques de ce document proviennent de sources différentes, indiquées à chaque fois, et ne portent pas exactement sur les mêmes champs, indiqués également. Il serait donc hasardeux de les croiser.*

Les Canalisateurs est un syndicat professionnel membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics. Il regroupe et représente 330 entreprises spécialisées dans la pose, la réhabilitation et l'entretien des canalisations d'eau potable, d'eaux usées, de gaz et de fluides divers. La profession représente un chiffre d'affaires annuel de 5,36 Mds € et 34 300 salariés en 2016.